

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 23 mars 1962

La séance est ouverte à onze heures.

LA PRODUCTION DE DÉFENSE

LE CF-104—PRÉTENDU DÉLAI DANS L'ACQUISITION ET AUGMENTATION DU COÛT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre associé de la Défense. Vu que la Chambre a fait l'examen d'un crédit de la Défense cette semaine et qu'à ce moment-là on aurait pu fournir à la Chambre des éclaircissements mais qu'on ne l'a pas fait, puis-je demander au ministre s'il peut confirmer les renseignements fournis aux journaux en dehors de la Chambre, portant que l'acquisition du CF-104 a été retardée de cinq mois et qu'il en coûterait 30 millions de plus.

L'hon. Pierre Sévigny (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, il faudrait je crois, poser cette question au ministre de la Production de défense.

L'hon. Raymond O'Hurley (ministre de la Production de défense): Je désire informer la Chambre que, d'après des renseignements que j'ai reçus ce matin des fonctionnaires des ministères de la Défense nationale et de la Production de défense, la production des intercepteurs CF-104 est à jour. Nous avions prévu que 80 avions seraient livrés de la fabrique à la fin de mars. Nous en aurons 84, ce qui veut dire qu'il n'y a pas de retard de production.

J'aimerais ajouter que les fonctionnaires du ministère de la Production de défense viennent de m'informer que le coût du programme jusqu'ici est loin de dépasser le montant approuvé, soit 420 millions, plus 11.3 millions pour huit avions d'entraînement à double commande non compris dans le programme initial. Nous sommes en deçà de nos prévisions parce que le coût des moteurs est beaucoup moins élevé que nous l'avions prévu.

L'hon. M. Pearson: Étant donné ce qu'il vient de dire, le ministre nous expliquera-t-il la déclaration de son collègue le ministre de la Défense nationale, selon laquelle ces avions ne seront pas livrés aux escadrilles en Europe avant l'an prochain?

L'hon. M. O'Hurley: Je suis heureux de répondre à cette question. Comme je viens de le dire, la production est à jour. Les fonctionnaires du ministère de la Production de défense m'ont informé ce matin que depuis quelques mois le mauvais temps n'a pas permis d'effectuer les essais nécessaires. Toutefois, 76 de ces appareils seront mis à l'épreuve sous peu. Voilà les renseignements qu'on m'a fournis hier matin. Le retard est dû aux mauvaises conditions atmosphériques qui ont rendu difficiles les essais.

L'hon. M. Pearson: Puis-je poser une question supplémentaire? Le ministre consentirait-il à commenter la déclaration faite à la Chambre le 15 septembre dernier par l'ancien ministre de la Défense nationale, selon laquelle la première escadrille serait postée outre-mer en novembre de cette année?

L'hon. M. O'Hurley: A l'époque où le ministre de la Défense nationale a fait cette déclaration, il était de bonne foi, mais ni lui ni personne ne pouvait prévoir le mauvais temps que nous avons eu et qui n'était pas favorable à la mise à l'épreuve des avions. Voilà pourquoi il y a eu ce retard, et les fonctionnaires du ministère de la Défense nationale peuvent le certifier.

L'hon. M. Pearson: Tout cela à cause du mauvais temps.

L'hon. M. Hees: Les ailes coupées encore une fois.

L'hon. M. Pearson: Cinq mois de mauvais temps.

L'hon. M. Hees: Posez une autre question.

Une voix: Et si Paul en posait une?

L'hon. M. Martin: Elle serait très intéressante.

M. l'Orateur: Quand le débat sera terminé, l'honorable député de Vancouver-Est aurait une question à poser.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

PRÉTENDUES PRATIQUES FRAUDULEUSES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): En proie à une juste indignation, je désire poser une question très importante et pertinente au ministre du Travail.